



Conférence du 9 mars 2020

Tribunal de commerce de Paris

Bulletin d'inscription

Les chausse-trapes de la location financière

par

Madame Edith Merle

Président de chambre honoraire du tribunal de commerce de Paris

La Présidente de **l'association Droit & Commerce** vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la conférence qui aura lieu dans la Grande salle d'audience du Tribunal de commerce de Paris - 1 quai de Corse 75004 Paris - le **lundi 9 mars 2020 à 18h00** et qui se prolongera autour d'un cocktail.

INSCRIPTION

À retourner à Madame Isabelle Aubard - Association Droit & Commerce

74 avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS

isabelle.aubard@droit-et-commerce.org – Tél: 01 46 28 38 37 – Fax: 09 51 74 02 77

ATTENTION : pour les avocats il est **INDISPENSABLE** de donner votre numéro de **CNBF** et votre **code postal professionnel**

| | |
|---|-----------------|
| Nom : | Prénom : |
| Profession : | Société : |
| Adresse : | |
| Téléphone : | Email : |
| Si vous êtes avocat , vous êtes inscrit au barreau de : | |
| Pour les avocats il est indispensable de préciser votre numéro de CNBF : | |
| et votre code postal professionnel : | |

Avocat inscrit au barreau de Paris, l'enregistrement de votre présence à cette formation sera directement adressé par nos soins à l'Ordre, à condition que votre **numéro de CNBF** et votre **code postal** soient bien renseignés. Aucune attestation ne vous sera remise.

Avocat inscrit à un autre barreau, une attestation vous sera remise à l'issue de la conférence, elle sera à adresser, par vos soins, à votre Barreau.

Autre profession, une attestation de présence vous sera délivrée, sur demande, le jour de la conférence.

Ci-joint un chèque de 25 € à l'ordre de Droit & Commerce au titre de la participation aux frais.*

* Sont dispensés de la participation de 25 € :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Membres de Droit & Commerce | <input type="checkbox"/> Enseignants |
| <input type="checkbox"/> Magistrats | <input type="checkbox"/> Etudiants |

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EFB, cette conférence est validée au titre de la formation professionnelle des avocats.